



PARCS & RÉSERVES

NUMÉRO SPÉCIAL
TORGNY



LA RÉSERVE NATURELLE RAYMOND MAYNÉ, LE PAYS DES MERVEILLES...
LE CLOS DE LA ZOLETTE, GRANDEUR, DÉCADENCE, MÉTAMORPHOSE...

Volume 69
Fascicule 1

Revue trimestrielle de conservation de la nature
et de gestion durable d'Ardenne et Gaume • 1^{er} trimestre 2014



PEFC-Certifié

Ce papier est issu de forêts gérées durablement, de sources recyclées et contrôlées.

PEFC™

PEFC/07-31-179 www.pefc.org

PARC & RESERVES

(anciennement Parcs Nationaux)
Volume 68, fascicule 4, 2013
Revue éditée par ARDENNE&GAUME a.s.b.l. avec l'aide du Ministre des Travaux publics, de l'Agriculture, de la Ruralité, de la Nature, de la Forêt et du Patrimoine de la Région wallonne, Carlo DI ANTONIO, la collaboration des milieux scientifiques et universitaires et d'associations de protection de la nature.

EDITEUR RESPONSABLE :

Willy DELVINGT
Chemin de Pottisseau, 124
5100 Wépion

COMITE DE LECTURE :

MM Philippe LEBRUN, Louis-Marie DELESCAILLE et Cédric VERMEULEN

SECRETARIAT DE LA REVUE :

Willy Delvingt
Chemin de Pottisseau, 124
5100 Wépion

Les articles signés n'engagent que les auteurs. Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus. La reproduction des articles n'est autorisée qu'avec l'assentiment du Comité de Direction d'ARDENNE & GAUME.

Site internet :

www.ardenne-et-gaume.be

© ARDENNE & GAUME a.s.b.l.

Viroinval (Belgique)

Sommaire

La réserve naturelle Raymond Mayné, le pays des merveilles...

4

Par Jean-Luc Renneson

Le Clos de la Zolette, grandeur, décadence, métamorphose...

19

Par Jean-Luc Renneson



POUR S'ABONNER

versez 20 € au CCP n°000-169593-37,
IBAN BE35 0000 1695 9337,
BIC BPOT BE B1 d'Ardenne et Gaume
pour plus de détails, voyez la couverture
de dos.

D./20050146/3-2005
ISSN 1370-6322

- Rédacteur en chef : W. DELVINGT
- Mise en page : IMPRIBEAU
- Photos de couverture :
Torgny, les anciennes carrières - Photo : J-L Renneson
L'Azuré du trèfle - Photo : M. Rézette
Lézard des souches - Photo : Ph. Toussaint
- Photo dos :
Peupliers couverts de gui - Photo : JL Renneson
- Imprimerie : IMPRIBEAU



Edito

Au pays des merveilles

En 2016, Ardenne & Gaume asbl, créée en 1941 durant la seconde guerre mondiale, fêtera ses 75 ans.

Dès 1942, la jeune association conclut un bail locatif de 99 ans avec la Commune de Torgny (actuellement Rouvroy), créant ainsi la première réserve naturelle agréée de Belgique.

Cette réserve naturelle, nommée Réserve Raymond Mayné, s'est progressivement agrandie par achat, dons et locations pour atteindre une superficie d'environ 6 ha.

Ce numéro de Parcs & Réserves est spécialement destiné aux visiteurs de la réserve, qui outre le plaisir de la promenade dans un site merveilleux, recherchent un exposé bref et accessible sur la Nature présente dans ce que Mayné appelait son «paradis des insectes».

On y trouvera également l'historique de l'acquisition du site, montrant le rôle de nombreuses personnalités scientifiques (dont Lameere, Séverin et Mayné) et locales (dont Fouss).

L'histoire du Clos de la Zolette est également un chapitre mémorable de l'histoire d'Ardenne & Gaume.

Nous souhaitons une agréable lecture de ce numéro spécial à tous nos lecteurs et tout particulièrement aux visiteurs de cette splendide réserve naturelle.

Willy DELVINGT
Président d'Ardenne & Gaume

La réserve naturelle Raymond Mayné, le pays des merveilles...

par Jean-Luc Renneson - Conservateur • rue de l'Eglise, 30 - 6724 Marbehan.
jeanluc_renneson@yahoo.com



Raymond Mayné (1887 - 1971) – Torgny années 1950 - archives d'Ardenne et Gaume

Raymond Mayné, initié à l'entomologie dès l'adolescence (1910) par l'éminent zoologiste Auguste Lameere et Guillaume Séverin, conservateur du Museum d'histoire naturelle, devint ingénieur agronome de Gembloux. Il fut envoyé au Congo pour faire des recherches sur la phytopathologie et l'entomologie, il publia d'ailleurs par la suite (1917) un livre sur les parasites du cacaoyer considéré comme référence en ce qui concerne l'entomologie tropicale.

Au début de la guerre, en 1914, il s'engagea comme auxiliaire médical pour aider les médecins à lutter contre les affections locales. En 1919, il entra à la Faculté des Sciences agronomiques de Gembloux comme professeur d'entomologie et en devint recteur de 1947 à 1957.

Il fut un des membres fondateurs d'Ardenne et Gaume et en assura la présidence de 1948 à 1970.

Durant cette longue période Raymond Mayné, ne cessa de militer en faveur de la conservation de la nature créant en 1954 l'Entente Nationale pour la Protection de la Nature. Il était membre du Conseil Supérieur des Réserves Naturelles Domaniales et de la conservation de la nature, membre du Conseil Supérieur des Forêts, membre de la Commission des Monuments et Sites...

Décrit comme un personnage jovial, indulgent et tolérant, il fut fort apprécié des Gaumais dont il comprenait très bien le patois. Ceux-ci l'avaient adopté et lui octroyèrent d'ailleurs le diplôme de citoyen d'honneur de Torgny !

Quel dépaysement pour le naturaliste ou le touriste arrivant du nord dans le petit village de Torgny, ses jolies maisons en pierre de grès calcaire, coiffées de toitures en tuiles romaines, certains parlent même de la « Provence belge ».



La maison de la Lucie - Torgny 25 mai 1960
Photo : C. Francotte - archives d'Ardenne et Gaume

C'est à Lucien Bray (1866-1953) avocat à Virton, naturaliste passionné et le premier entomologiste gaumais que l'on doit la mise en évidence de l'exceptionnelle richesse faunistique des trûches du haut de Torgny. En effet c'est en 1898 qu'il fit part aux savants de l'U.L.B et du Muséum d'histoire naturelle de la découverte à Torgny de deux insectes non encore connus de la faune de Belgique, le papillon *Zygaena carniolica* et le criquet à ailes roses *Calliptamus italicus*. Par la suite L. Bray et son ami l'Abbé Charles Cabeau



Zygaena carniolica
Torgny - 7 juillet 1937
Récolteur inconnu - Coll.IRSNB

découvrirent bon nombre d'espèces de papillons qualifiés de rares ou d'exceptionnels.



Calliptamus italicus
Torgny -19 septembre 1907
M. Goetghebuer leg. Coll. IRSNB
Photo : J. Constant

Un numéro entier de la revue d'entomologie "Linneana Belgica" intitulé "La liste de Bray" a d'ailleurs été publié par un de ses successeurs (Raymond Saussus) en 1980, reprenant l'ensemble des espèces qu'il a récoltées lors de ses nombreuses recherches en Gaume.

A cette époque, la station de Torgny était beaucoup plus vaste qu'actuellement puisqu'une bande de pelouse nue s'étendait depuis les carrières de Torgny jusqu'au village de Lamorteau.

L. Bray avait déjà attiré l'attention de plusieurs sommités du monde scientifique sur la nécessité de préserver ce site exceptionnel, il ne fut malheureusement pas entendu et une grande partie du site fut reboisé après la guerre 1914-1918.

Ce reboisement eut pour conséquence un fort déclin de la faune et de la flore.

Vers les années 1910, suite à une excursion en Gaume avec ses maîtres, (le conservateur du Musée des Sciences Naturelles Guillaume Séverin et l'éminent zoologiste Auguste Lameere qui venaient étudier les fourmières gaumaises), le jeune Raymond Mayné encore adolescent découvrit le promontoire de Torgny.

Il le qualifia de "Pays des merveilles". En effet, s'intéressant principalement aux coléoptères, dont il fit selon ses dires "ample moisson", il put présenter en séance de la Société Entomologique de Belgique le fruit de ses précieuses récoltes, dont certaines espèces nouvelles pour la Belgique !, comme par exemple les cérambycides *Agapanthia violacea* et *Agapanthia cardui*.



On peut lire également dans les publications de Raymond Mayné: "Torgny est le paradis des insectes", racontant ainsi dans un récit exaltant la découverte du hanneton noir (*Amphimallon atrum*) et bien sûr la cigale (*Cicadetta montana*), probablement la plus emblématique aux yeux du public évoquant "le pays de Mireille" ou de Fabre, le soleil et le parfum des garrigues odorantes.

A ce sujet, une petite mise au point s'impose, la cigale de Torgny (*Cicadetta montana*) est une espèce certes thermophile mais dont la répartition géographique est bien plus nordique que la cigale commune du midi (*Lyristes plebejus*) peuplant les régions méridionales.



Il fallut attendre 1942, pour que les carrières de Torgny suite à la création de l'ASBL Ardenne et Gaume, acquièrent le statut de réserve scientifique. Ce fut l'aboutissement de nombreuses tractations avec la commune de Torgny. J'ai pu lire à ce sujet de nombreux échanges de courrier entre Maurice Cosyn le premier secrétaire général, Raymond Mayné Président de l'ASBL Ardenne et Gaume, mais également d'Edmond Fouss conservateur et fondateur du Musée Gaumais et le secrétaire communal de Torgny Lucien Gérard.

Dans les années qui suivirent, Ardenne et Gaume agrandit la réserve par achat ou dons de nouvelles parcelles, pour finalement arriver à une superficie de quelque 6 ha, dont environ la moitié est propriété d'Ardenne et Gaume et l'autre est mise à disposition par bail emphytéotique de 99 ans avec la commune de Rouvrois.

En 1977, la réserve fut classée par arrêté royal et fut agréée officiellement par arrêté de l'Exécutif régional wallon du 6 octobre 1988 (première réserve naturelle agréée en région wallonne).

L'inauguration eut lieu le 9 juin 1989 en présence du Ministre de la conservation de la nature Edgard Hismans et du Secrétaire d'Etat Elie Deworme. On pourra lire dans le "Parcs Nationaux" fascicule 4 de 1989, les allocutions du Président d'Ardenne et Gaume de l'époque, Albert Noirfalise et du Ministre Hismans. On reconnaîtra aussi sur une des photos le Vice-président Guy Albarre présentant au Ministre, la fameuse cigale capturée par Raymond Mayné.

Voici ci-dessous, quelques-unes de ces espèces qui donnèrent à Torgny ses lettres de noblesse. Il s'agit là des véritables spécimens récoltés par les entomologistes de l'époque et précieusement conservés dans les collections de l'Institut royal des Sciences Naturelles de Belgique (IRSNB), toutes les photos sont de l'auteur.

Je me dois d'insister sur l'importance de la conservation de ces échantillons témoins d'une autre époque.





Arethusana arethusa - Torgny - 9 août 1949
M. Rémont leg. Coll. IRSNB



Hipparchia semele - Torgny - 24/07/1946 - M. Rémont
leg. coll. IRSNB



Chazara briseis - Torgny 12 août 1898
L.Brays leg. Coll.IRSNB



Iphiclydes podalinus
Torgny 10 mai 1948
M. Rémont leg. Coll. IRSNB



Lopinga achine - Torgny - 17-20 juin 1914
F. Ball leg. Coll. IRSNB



Pyrgus accretus - Torgny - 15 juin 1905
L.Brays leg. Coll.IRSNB



Pontia daplidice - Torgny - 18 juin 1948
F.G. Overlaet leg.Coll.IRSNB



Melitaea didyma
Torgny - juillet 1943
R de Ruelle leg. Coll. IRSNB



Pseudophilotes baton
Torgny - 1er juin 1934
L. Berger leg. Coll. IRSNB



Polyommatus thersites
Torgny - 31/8/1951
H. Jacquemin leg. Coll.IRSNB



Pyrgus carthami
Torgny- 25 juin 1906
F.Haverkamp leg. Coll.IRSNB



Plebejus idas
Torgny - 10 août 1947
M.Rémont leg. Coll.IRSNB



Thymelicus acteon
Torgny - 14 juillet 1945
M. Rémont leg. Coll.IRSNB



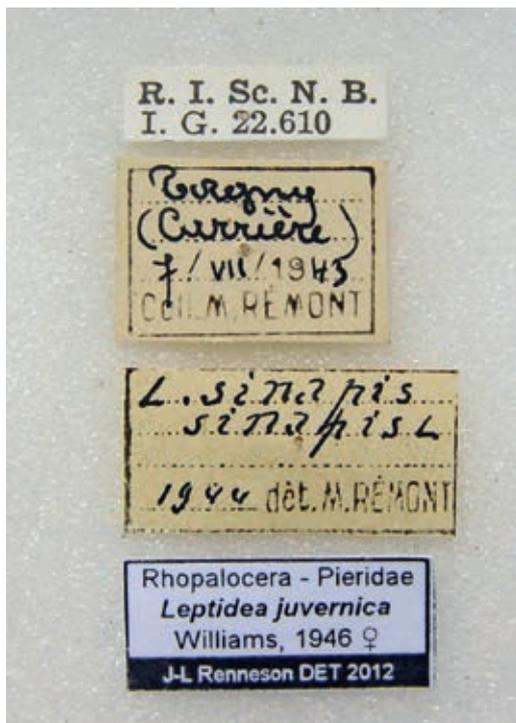
Melitaea phoebe - Torgny
3 juillet 1936 - Edmond Fouss leg.



Maculinea arion - Torgny
3 juillet 1936 - Edmond Fouss leg.

Je voudrais d'ailleurs illustrer ces propos par un exemple concret: le spécimen figuré ci-dessous a été récolté par Marcel Rémont le 7 juillet 1943 et identifié comme *Leptidea sinapis*. A cette époque, seule cette espèce était connue, l'identification de M. Rémont était donc correcte.

En 1988, l'entomologiste français Pierre Réal mit en évidence l'existence d'une deuxième espèce dont l'identification n'était possible que par l'examen des armatures génitales: *Leptidea reali*. Ces dernières années, des chercheurs (Dinca et ali., 2011) ont ré-étudié les espèces du groupe *sinapis* - *reali* par la technique de l'ADN. Ils ont, non seulement confirmé l'espèce jumelle *L. reali*, mais découvert une troisième espèce qui a été nommée *Leptidea juvernica* (la piéride irlandaise).



Une série de spécimens belges du genre *Leptidea* ont été soumis à l'analyse ADN et se sont révélés appartenir aux deux espèces: *sinapis* et *juvernica*, point de *reali* en Belgique. Après préparation et examen des armatures génitales, le fameux spécimen capturé à Torgny, a pu être identifié: *L. juvernica*.

Cet exemple d'identification 69 ans après capture, démontre bien tout l'intérêt de l'échantillonnage scientifique. La mise en collection de spécimens n'est pas une fin en soit, mais bien un précieux outil pour la science.

A l'heure actuelle, certains naturalistes prônent la pratique de l'entomologie par l'observation, qualifiant l'entomologie classique « d'entomologie de papa » terme au combien injurieux à l'égard des entomologistes contemporains et très irrespectueux de nos prédécesseurs qui ont consacré pour certains, leur vie entière à cette science passionnante et grâce à qui nous connaissons l'essentiel de notre entomofaune.

Il est évident que certaines espèces peuvent et sont identifiées par observation de manière correcte pour autant que l'observateur soit bien formé. Il est toutefois souvent utile de pratiquer un échantillonnage minimum pour contrôle, validation et études ultérieures. Par ailleurs, la plupart des espèces d'insectes s'identifient à l'aide de clés dichotomiques nécessitant l'examen de caractères très précis et souvent avec un grossissement sous microscope binoculaire plus ou moins important.

Etant entomologiste passionné par cette science et très investi dans la conservation de la nature, je ne puis que regretter cette situation conflictuelle et cette mauvaise image injustifiée de l'entomologie classique.

Les conservateurs et les gardiens

Il faut souligner le rôle ô combien important des différents acteurs locaux de la réserve, dont bien sûr les conservateurs qui se sont succédés depuis sa création jusqu'à ce jour. Le premier fut Edmond Fouss et le gardien Désiré Paul qui officièrent avec dévouement pendant de nombreuses années.

En 1968, ce fut Georges-Henri Parent qui assura la fonction de conservateur et Georget Petit assurait le gardiennage. Puis en 1977, suite à la démission de G-H Parent, Michel Gennart, ingénieur des Eaux et forêts devint conservateur, la surveillance étant assurée par obligation suite à une nouvelle loi, au département des Eaux et forêts, par l'agent Reichling ensuite l'agent Jacques Claisse, puis en 1979 par l'actuel gardien Philippe Toussaint.

Malheureusement, le sort emporta prématurément M. Gennart le 4 mai 1990, la réserve se retrouva orpheline de son conservateur. Ensuite, c'est Anne Leger qui prit le relais de 1992 jusqu'en 2010.

N'oublions pas non plus les membres de la commission de gestion et/ou botanistes et entomologistes qui, tout au long de ces 72 années, ont apporté de précieux conseils et expertises, je citerai Georges Matagne †, Marcel Rémont †, M. Dethioux †, Jean Van Schepdael †, Robert Bracke †, M. Plantinck, M. Segers, Daniel Coen †, Pierre Staner †, Guy Albarre, Philippe De Zutterre, Guy Boosten, Jacques Duvigneaud †, Dominique Champluvier, Bernard Overal, Daniel Thoen, Charles et Paul Taymans, Yves Valenne, Charles Verstraeten †, Michel Rézette, Bruno Petrement, Jean-Paul Jacob, Patrick Verté et bien sûr le soutien permanent des autorités communales et du DNF.

Grâce aux efforts de toutes ces personnes, la réserve Raymond Mayné a conservé tout son charme, son très grand intérêt faunistique et floristique, qu'ils en soient infiniment remerciés.

La gestion du site... tout un art

Pour que la réserve de Torgny conserve sa richesse et son originalité, il est indispensable d'intervenir régulièrement afin d'éviter l'évolution naturelle et le retour à la forêt. Cette tâche est très délicate car les actes de gestion sont destructeurs. Aussi, la plupart des travaux sont exécutés durant l'hiver afin de minimiser les dégâts. Les techniques utilisées sont multiples : fauche, débroussaillage, pâturage, moissonnage de graines...



Gyro broyage – décembre 2012
Photo : Stéphane Tombeur



Moissonnage de graines – juillet 2013
Photo : Stéphane Bocca

Le principe général suit le plan de gestion de 1988, mais l'application est régulièrement revue en fonction de l'évolution du site et du suivi scientifique. Ce dernier a une importance capitale car il permet d'éviter d'appliquer des actes de gestion inadéquats qui pourraient causer des dommages à la faune ou à la flore par ignorance. Mieux on connaît les organismes peuplant la réserve, mieux on est à même d'appliquer la gestion qui convient le mieux.

Un bel exemple est celui de la petite cigale : la Cercopide du pin (*Haematoloma dorsata*), espèce thermophile qui vit sur les pins.



Haematoloma dorsata et son habitat
3 juin 2013 - Photo : J-L Renneson

Éliminer ceux-ci, pouvant paraître inutiles voire envahissant, entraînerait la disparition de cette cicadelle originale.

En matière de gestion, il faut user de mesure et de sagesse. Le pâturage (chèvres et moutons rustiques) est appliqué sur une des zones, son avantage est que les animaux font le travail à la place des hommes. Par contre, il faut y être très attentif car les animaux piétinent et surtout laissent une quantité non négligeable de déjections.



Chèvres de Lorraine, moutons roux ardennais et déjections
Photo : J-L Renneson

A ce propos, rappelons que les orchidées sont nitrophobes. Mme Saintenoy-Simon éminente botaniste et le Comte Ferdinand d'Ursel soulignaient dans le plan de gestion de la réserve : « danger de nitratisation (chiens !), incompatible avec la survie des orchidées et d'autres espèces ». C'est pour cette raison, que la zone la plus riche et la plus sensible est gérée de manière mécanique.

Qu'en est-il de ces trésors à l'heure actuelle ?

Il est probable que le touriste traversant le site, souvent trop rapidement en ressort déçu. La réserve naturelle Raymond Mayné n'est pas un parc zoologique ou un jardin botanique où l'on est quasi sûr d'en découvrir les merveilles en tout temps. C'est avant tout un site sauvage où la nature se développe au fil des saisons selon son rythme sur l'ensemble du site et forcément les rencontres sont aléatoires.

La faune et la flore évoluent en permanence et même si on met tout en œuvre pour que l'endroit présente toutes les caractéristiques nécessaires à l'existence de certaines espèces originales, cela ne suffit pas toujours car les facteurs et épisodes climatiques ont une influence très importante. Ils peuvent anéantir des populations d'espèces se trouvant à la limite de leur extension vers le nord. L'inverse est possible également lorsque le climat devient plus favorable. On peut citer par exemple l'apparition du nacré de la ronce (*Brenthis daphne*) ces dernières années (2005), mais aussi le retour de l'azuré du trèfle (*Cupido argiades*) plus de 40 ans après les dernières observations ou encore plus étonnant : le Petit agreste (*Arethusana arethusana*) observé le 30 août 2013, 75 ans après les dernières données publiées !

Il faudrait un gros volume pour faire état de la faune et de la flore du promontoire de Torgny tellement celle-ci est nombreuse et variée. Je me limiterai donc à présenter en images quelques espèces originales observées ces dernières années.



Brenthis daphne - Torgny - 16 juillet 2010
Photo : Michel Rézette



Cupido argiades - Torgny - 31 août 2010
Photo : Michel Rézette



Arethusana arethusana - Torgny - 30 août 2013
Photo : Johan Van Genechten

Le lézard des souches (*Lacerta agilis*)

Ce lézard trapu, d'assez grande taille est typiquement lorrain, il fréquente les endroits secs, carrières, voies ferrées, et autres talus de bords de routes.



Lacerta agilis - Torgny 27 avril 2008
Photo : Philippe Toussaint

Il est connu à Torgny depuis longtemps, mais en nombre assez restreint semble-t-il.

Notre lézard est discret et malheureusement ce sont des sujets morts que l'on trouve le plus souvent. Dans la zone des carrières, proches des habitations, il est sujet à une prédation anormale du fait de la présence quasi permanente de chats domestiques. Nous nous trouvons impuissants face à cette situation.



Lacerta agilis à moitié dévoré - Torgny
1^{er} juin 2013 Photo : Michel Rézette



Chat domestique dans la réserve
3 juin 2013 - Photo : J-L Renneson

La couleuvre coronelle (*Coronella austriaca*)

Ce petit serpent inoffensif affectionne, tout comme le lézard des souches, les endroits secs et chauds.



Coronella austriaca - Torgny 26 avril 2013
Photo : J-L Renneson

Il est extrêmement discret et mimétique si bien que l'on ne l'observe pas souvent, j'ai pu le voir seulement deux fois le 21 août 2010 et le 26 avril 2013.

La mante religieuse (*Mantis religiosa*).

Cette prédatrice est aussi impressionnante que majestueuse. Je l'ai l'observée à plusieurs reprises. Sa réputation d'impitoyable est bien réelle, j'ai pu surprendre un tandem in copula où la femelle était occupée à dévorer la tête du mâle. Un article très intéressant lui a été consacré par G-H Parent en 1976 (Voir bibliographie).



Mantis religiosa - 24 septembre 2011
Photo J-L Renneson

Le petit capricorne (*Cerambyx scopolii*)

Ce coléoptère xylophage de grande taille n'est pas courant dans la région.



Cerambyx scopolii - 1^{er} juin 2013
Photo : Stéphane Raison

La cigale (*Cicadetta montana*)

Il n'est pas courant de la rencontrer. Le 3 juin 2013 alors que j'étais occupé à photographier une orchidée, j'eus la surprise d'observer à moins d'un mètre de moi une cigale immobile accrochée à une herbe. En regardant de plus près, on remarque que notre demoiselle est amputée d'une aile et, figée, malgré mon approche. En fait, la pauvre était mourante, mordue par une araignée crabe. Ainsi va la vie des cigales...



Cicadetta montana - 3 juin 2013
Photo J-L Renneson

Le grillon italien (*Calliptamus italicus*)

Ce grillon à l'aspect étrange est une espèce thermophile connue à Torgny depuis quelques années. Il est comme beaucoup d'autres espèces, discret, par contre son chant particulier indique sa présence.

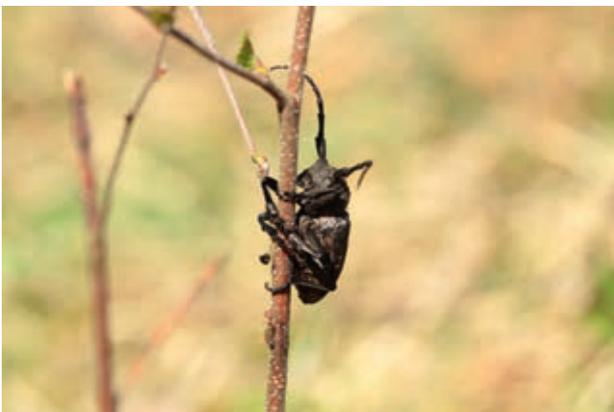
>>>



Calliptamus italicus - 21 septembre 2013
Photo J-L Renneson

Lamie tisserand (*Lamia textor*)

Cerambycide (Longicorne) de grande taille il se montre de temps en temps à Torgny et dans les environs.



Lamia textor - 25 avril 2013
Photo J-L Renneson

Le bellargus (*Polyommatus bellargus*) **et l'argus bleu nacré** (*Polyommatus coridon*)

Ces deux beaux lycènes bleus sont des habitants typiques de la réserve, ils se développent sur la plante nommée communément: fer à cheval (*Hippocrepis comosa*).



Polyommatus bellargus - *Polyommatus coridon*
(femelle bleutée) - 25 août 2008
Photos : Michel Rézette

Le copris lunaire (*Copris lunaris*)



Copris lunaris - 14 juin 2013
Photo : Margaux Boeraeve

Les Ophrys

L'Ophrys abeille (*Ophrys apifera*) et l'Ophrys bourdon (*Ophrys fuciflora*), mignonnes et si jolies sont présentes en nombre restreint à Torgny.



Ophrys apifera - 2 juillet 2013
Photo : J-L Renneson



Ophrys fuciflora - 2 juillet 2013
Photo : J-L Renneson

L'anémone pulsatile (*Anemone pulsatilla*)

Cette jolie printanière est bien présente, quoique localisée.



Anemone pulsatilla - 25 avril 2013
Photo J-L Renneson

L'Orchis pyramidale



Anacamptis pyramidalis - 19 juin 2013
Photo J-L Renneson

L'Orchis militaire



Orchis militaris - 3 juin 2013
Photo J-L Renneson

Le Polygala du calcaire (*Polygala calcarea*).



Polygala calcarea - 3 juin 2013
Photo J-L Renneson

Un peu d'humour...

Dans les activités de naturaliste, il est parfois des situations étonnantes voire cocasses, comme de surprendre ce couple improbable



24 septembre 2011 - Photo J-L Renneson

ou d'être victime de la fougue de jeunes boucs bien turbulents...



24 septembre 2013 - Photo : Laurian Parmentier

Pour conclure

Pour l'avoir parcourue depuis plus de quinze ans et plus intensément encore depuis que j'assume la fonction de conservateur, je peux affirmer que la réserve naturelle Raymond Mayné reste bel et bien « **le pays des merveilles** », apportant souvent de belles surprises.

Certes, quelques espèces manquent à l'appel depuis l'époque de R. Mayné, mais d'autres sont apparues.

Nous avons reçu ce trésor en héritage, il nous faut en être digne et faire en sorte qu'il garde tout son charme et sa richesse afin de le transmettre aux générations futures.

Actuellement, de nouveaux projets sont en cours de réalisation, initiés par Interreg IVa Lorraine ayant pour objectif la conservation des éléments remarquables du patrimoine naturel du bassin de la Chiers en Lorraine belge et française et poursuivi actuellement du côté belge par l'équipe «Life herbages», (collaboration Natagora, Ardenne et Gaume et le DNF), ce qui a pour conséquence, un agrandissement de quelques 4 hectares de zones protégées à Torgny apportant ainsi une belle plus-value à ce trésor existant.

Remerciements

J'aimerais exprimer mes remerciements aux personnes qui m'ont aidé à la réalisation du présent article, qui aident à la gestion et au suivi de la réserve et/ ou qui m'ont très aimablement transmis des documents de référence ou des photographies: Manon Julich, Stéphane Tombeur, Anne-Laure Janssen, Vincent Baillez, Maxime Lerinckx, Noémi Van Waes, (Ardenne et Gaume), Michel Rézette, Philippe Toussaint, Bruno Péterment, Jean-Paul Jacob, Henri Brousmiche (membres de la commission de gestion), Wouter Dekoninck, Alain Drumont, Pol Limbourg, Stefan Kerkhof, Jérôme Constant (IRSNB), Michèle Van Assche (SRBE), Frédéric Bivert, Laurian Parmentier, Philippe Van De Velde, Jurgen Couckuyt, Xavier Janssens, Stéphane Bocca, Patrick Verté, Thomas Gaillard, Michel Gillard, Johan Van Genechten, Stéphane Raison, Margaux Boeraeve, Viviane Gaspard, Elise Renneson et Stéphanie Martin.

Bibliographie

ANONYME, 1989, *L'inauguration de la réserve naturelle agréée Raymond Mayné à Torgny, le 9 juin 1989.*, Parcs nationaux, 44 (4): 104-112.

BAUGNEE, J.-Y., 2004, *Données récentes sur les Paragus de la faune belge (Diptera Syrphidae).*, Bulletin de la Société royale belge d'Entomologie, 140: 19-27.

BAUGNEE, J.-Y., 1998, *Note sur quelques punaises rares, méconnues ou récemment découvertes en Belgique (Heteroptera).*, Bulletin et Annales de la Société royale belge d'Entomologie, 134: 3-32.

BAUGNEE, J.-Y., 1999, *Quelques Hétéroptères peu communs observés récemment en Lorraine belge (prov. de Luxembourg).*, Bulletin de la Société royale belge d'Entomologie, 135 (1-6): 61-66.

BRACKE, R., 1955, *Regards sur la faune lépidoptérologique du pays gaumais.*, Mémoire de la Société Royale Entomologique de Belgique, 27: 119-126.

CAVELIER, E., RENNESON, J.-L., TAYMANS, P. et VALENNE, Y., 1998., *Papillons de la Lorraine belge. Synthèse et cartographie de cinq années d'étude des papillons de jour en Lorraine belge. Rhopalocera. 1990-1994.* Notes fauniques de Gembloux, 34: 1-106.

DELWAIDE, M., 1998, *Récoltes intéressantes de coléoptères dans la région de Torgny.*, Bulletin et Annales de la Société royale belge d'Entomologie, 134: 261-269.

DELWAIDE, M., 2007, *Coléoptères carabiques nouveaux ou confirmés pour la faune belge.* Notes fauniques de Gembloux, 60(1): 51-53.

DE SAEGER, H., 1967, *Hommage à notre président Raymond Mayné.*, Parcs nationaux, 22 (3): 99-103.

DINCA, V. & ali., 2011.- *Unexpected layers of cryptic diversity in wood Leptidea butterflies.* Nature communications 2, article 324, 8 pp.

FICHEFET V., Barbier Y., Baugnée J.-Y., Dufrêne M., Goffart Ph., Maes D. & Van Dyck, 2008. *Papillons de jour de Wallonie (1985-2007)* . Service - Public de Wallonie, Direction Générale de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et de l'Environnement, Série " Faune-Flore-Habitat " : 4, 320 pp.

FOUSS, E.P., 1958, *Torgny, où notre joie demeure. Seize années au service de la protection de la nature.*, Parcs Nationaux, 13: 112-114.

FRENNET, L., 1920 - *Note sur les coléoptères de la région jurassique belge* - Bull.Soc.ent.Belg., 2 (4-5): 47-50

- HEIM DE BALSAC, H. et CHOUL, M., 1973, *Les lépidoptères de la Gaume franco-belge (esquisse zoogéographique et liste des espèces)*, Alexanor, vol. 8.
- HEINEMANN, P., 1958, *La végétation du promontoire de Torgny. Seize années au service de la protection de la nature.*, Parcs Nationaux, 13: 118-121.
- JACOB J.-P., Percsy C., de Wavrin H., Graitson E., Kinet T., Denoël M., Paquay M., Percsy N. & Remacle A. 2007. Amphibiens et Reptiles de Wallonie. Aves – Raîne et Direction Générale des Ressources naturelles et de l'Environnement, Ministère de la Région wallonne, Namur. Série "Faune – Flore – Habitats" : 2, 384 pp.
- LEBRUN, J., *L'Anémone pulsatille fleurit toujours sur la côte de Torgny.* Parcs Nationaux, 16: 163-168.
- LEBRUN, P., BAGUETTE, M. et DUFRÊNE, M., 1987, *Les côtes xérothermiques de Torgny et Velosnes: abondance, structure et diversité des peuplements de Carabides, comparaison entre 1963 et 1986.*, Parcs Nationaux, 42: 59-67.
- MAYNE, R., 1949, *Lucien Frennet.*, Parcs Nationaux, 4 (3): 63-65.
- MAYNE, R., 1958, *Coléoptères et Hémiptères des réserves naturelles de Torgny. Dans: Seize années au service de la protection de la nature.*, Parcs Nationaux, 13: 115-118.
- MAYNE, R., 1962, *L'anémone pulsatille à Torgny.*, Parcs Nationaux, 17: 34-35.
- MAYNE, R., 1948, *Quelques souvenirs entomologiques*, Parcs Nationaux, 3: 20-24.
- MAZEL, R., 2011.- *Des jumeaux aux triplés: progrès récents dans la connaissance des Leptidea proches de L. sinapis L., 1758 (Lepidoptera, Pieridae, Dismorphiinae).* Revue de la Société Roussillonnaise d'Entomologie, 20 (3): 102 - 108.
- PARENT, G.-H., 1979, *Atlas commenté de l'herpétofaune de la Belgique et du Grand-Duché de Luxembourg.*, Les Naturalistes belges, 60: 257-333.
- PARENT, G.-H., 1976, *Distribution et comportement de la Mante religieuse, Mantis religiosa religiosa (L.) en limite septentrionale de son aire en Europe occidentale. Relations avec les fluctuations climatiques récentes (Dictyptera Mantidae).*, Parcs nationaux, 31: 138-175.
- PARENT, G.-H., 1966, *La conservation de la flore de Torgny et l'aménagement didactique de la réserve*, Parcs nationaux, 21: 154-161.
- PARENT, G.-H., 1971, *Les sites Jean Massart du bas Luxembourg.*, Parcs nationaux, 26: 156-183.
- REAL, P., 1988, *Lépidoptères nouveaux principalement jurassiens*, Mémoires du Comité de Liaison pour les Recherches dans le Jura, 4: 17-29.
- REICHLING, L., 1979, *Répartition régionale de deux insectes homoptères trouvés à Torgny: Cicadetta montana Scott et Haematoloma dorsata (Ahrens).*, Parcs Nationaux, 34: 104-110.
- REZETTE, M., 2010, *Les papillons diurnes de Gaume.*, Edition de SI de Virton, 96 pp.
- REZETTE, M., 2012, *Les Orchidées de Gaume.* Edition du SI de Virton, 96 pp.
- SAINTENOY-SIMON, J., D'URSEL, F., PARENT, G.-H., DUVIGNEAUD, J. et DUMONT, J.-M., 1987, *Demande d'agrément de la réserve Raymond Mayné à Torgny (province de Luxembourg).*, Ardenne et Gaume, 181 pp.
- SAUSSUS, R., 1980, *Liste des Lépidoptères capturés dans la région jurassique belge, par L. Bray + , avocat à Virton (Belgique).*, Linneana Belgica PARS VIII, 4: 142-192.
- SAUSSUS, R., 1982, *En souvenir de trois lépidoptéristes lorrains.*, Linneana Belgica PARS VIII, 12: 558-561.
- STANER, P., 1971, *In Memoriam Raymond Mayné*, Parcs nationaux, 26 (3): 104-106.
- VAN SCHEPDAEL, J. et BRACKE, R., 1957, *Catalogue monographique des Lépidoptères du Pays gaumais.*, Biologische Jaarboek Dodonaea, 24: 62-88.
- VAN SCHEPDAEL, J., 1958, *Torgny: Un bouquet d'insectes précieux parfumés de Thym et d'Origan.*, Parcs Nationaux, 13: 121-124.
- VAN SCHEPDAEL, J., 1963, *Gloire et magnificence du pays de Gaume.*, Le Pays Gaumais, 24: 56-94.
- VAN SCHEPDAEL, J., 1957, *Le refuge biologique de Torgny, émeraude de notre patrimoine national.*, Parcs Nationaux, 12: 18-25.
- VAN SCHEPDAEL, J., 1945, *Torgny, Ce paradis entomologique de la Gaume.*, Le Pays Gaumais, 6: 89-95.

Le Clos de la Zolette, grandeur, décadence, métamorphose...

par Jean-Luc Renneson - Conservateur • rue de l'Église, 30 - 6724 Marbehan.
jeanluc_renneson@yahoo.com

Introduction

C'est en 1953, dans le but de ressusciter le folklore et la tradition vinicole disparue depuis longtemps dans la région de Torgny, qu'Ardenne et Gaume mit sur pieds un projet de reconstitution d'un vignoble. Ce projet fut mis en œuvre par le professeur Adolphe Lecrenier de la faculté des Sciences Agronomiques de Gembloux et Raymond Mayné recteur de la même faculté et président d'Ardenne et Gaume. Ils furent aidés par la suite par le professeur Paul Debuissou de la station horticole de Gembloux. C'est ainsi que débutait l'histoire du «Clos de la Zolette».

La Zolette

Mise au courant de ce projet, Joséphine Waty (1875-1962) la doyenne de Torgny que l'on appelait «Zolette», sympathisante d'Ardenne et Gaume, amie de Raymond Mayné fut d'emblée conquise par le projet et céda son terrain situé au lieu-dit «Sain Thim» à des conditions très favorables (5000 frs). Ce terrain au sol granuleux de 47 ares exposé sud-sud ouest convenait parfaitement pour la culture de la vigne.

Le premier juin 1953 dans l'après-midi, grâce à l'appui de Raymond Mayné, Ardenne et Gaume et les autorités locales organisèrent une cérémonie avec remise de médaille, au cours de laquelle la Zolette reçut la très distinguée médaille d'or de l'ordre de Léopold II pour sa bonne et vaillante conduite civique. Cette médaille fut remise par Mr. Joseph Leplang délégué du Ministre et administrateur d'Ardenne et Gaume. Quelques temps après, il fut décidé de baptiser le vignoble «Clos de la Zolette» en hommage à Joséphine Waty.



*Photos : Edmond Fouss
Collection du Musée Gaumais à Virton*

On peut voir sur la photo de groupe prise par Edmond Fouss après la remise de médaille ce mémorable 1er juin 1953, devant le numéro 10 de la rue de Pêchière, maison de la Zolette, de gauche à droite : Raymond Mayné président d'Ardenne et Gaume, une nièce de la Zolette, La Zolette (âgée de 79 ans), Monsieur le receveur communal Lucien Gérard et son frère Mr. le Bourgmestre Adrien Gérard, le Comte Ferdinand D'Ursel secrétaire général d'Ardenne et Gaume, et Mr. Joseph Leplang délégué du Ministre

Pour l'anecdote, le sobriquet de Zolette venait d'un défaut de prononciation qu'avait Joséphine, et qui en désignant les volettes (supports pour refroidir les tartes et les gâteaux) disait «z»olettes. Il n'en fallait pas plus pour que les gaumais, souvent gentiment moqueurs, lui attribuent ce surnom.

La naissance du Clos de la Zolette

En avril 1955, 750 pieds de vignes de cépage Riesling x Sylvaner fournis par la station vinicole de Rénich au Grand-Duché de Luxembourg furent plantés sur le terrain de la Zolette situé sur les hauteurs de Torgny, tout près de la déjà très célèbre réserve naturelle. La reprise fut parfaite, mais l'hiver particulièrement rude qui suivit décima une grande partie du vignoble. Les pépinières luxembourgeoises furent très durement touchées également par l'hiver 1955-56 et de ce fait, dans l'impossibilité de fournir des plants de remplacement pour compléter la perte du Clos de la Zolette.

300 pieds ont donc survécu à cet épisode climatique. Par la suite, en avril 1958, quelques 3000 ceps provenant de Wadenswil en Suisse ont été plantés pour compléter le Clos.

Les premières vendanges

Avancées de 8 jours par rapport à la date prévue, suite à des dégâts provoqués par des guêpes, c'est le 19 septembre 1959 qu'eurent lieu les 1ères vendanges dans une ambiance conviviale et festive. Raymond Mayné avait composé une chansonnette pour cette occasion,

le refrain fut repris en cœur par les vendangeuses et les vendangeurs, ce fut un grand moment de bonheur villageois. Les raisins étaient excellents, mais la récolte assez modeste puisque environ 150 kg de grappes tombèrent dans les paniers en osier.



Carte postale - les 1ères vendanges à Torgny
Collection du Musée Gaumais à Virton

La vinification fut réalisée dans les caves Becker-Thewes à Ehnen/Moselle au Grand-Duché de Luxembourg, qui acceptèrent de réaliser bénévolement une cuvée spéciale «Torgny». Mr. Jean Munaut des cidreries du même nom à Virton se chargea du transport des précieuses grappes.

La cuvée spéciale «Torgny» livra 136 bouteilles d'un vin excellent mais d'un degré d'alcool (9.5°) assez faible.



Le clos de la Zolette - Bouts de lignes - 04 juillet 1960
Photo : Charles Francotte - Archives d'Ardenne et Gaume.

Les années 1960 et 1961 ne furent guère productives du fait d'une attaque d'Oïdium en fin de saison due à une fin d'été très pluvieuse et l'année suivante des nuées d'oiseaux s'abattirent sur le vignoble causant aussi une lourde perte. Si bien que la vinification (600kg) des deux années fut groupée.

La récolte de 1962 fut meilleure et produisit 700 bouteilles. Les années 1963 et 1964 livrèrent chacune 3000 Kg de raisin. 1963 fut l'année du premier millésime qualifié de légèrement muscaté.

C'est dans les années qui suivirent que le Clos de la Zolette atteignit sa pleine production, estimée à près de 4000 kg.

Le vin de Torgny connut un beau succès puisque des commandes de bouteilles affluaient de partout dans le pays (de Virton à Anvers en passant bien sûr par Bruxelles) si bien que certaines années, il n'y en avait pas assez pour satisfaire la demande.

Les vignerons



Photo : Anne-Laure Janssen

Le premier vigneron fut Mr. Auguste Lajoux habitant Epiez/Chiers village français voisin de Torgny (de 1955 à 1961). Puis par la suite, ce fut Mr. René Waty (neveu de la zolette) cheminot à la retraite qui s'occupa du vignoble avec dévouement et maîtrise, souvent aidé par ses deux gendres Georget Petit et Paul Tartare (de 1961 à 1972).

A partir de 1965, ce sont Messieurs Jean Munaut et Yves Kintart qui assurèrent la vinification à Virton.

Malgré les aléas provoqués par les fortes gelées hivernales, les gelées tardives, l'Oïdium (champignon cryptogamique), les attaques des guêpes et d'oiseaux, le clos de la Zolette survécut.

Chaque année, le jour des vendanges était journée de grande et intense joie, les journalistes étaient souvent de la partie pour couvrir cet événement régional, des gens se déplaçaient parfois de loin pour venir assister et participer à la fête. Certaines années ce sont les élèves de l'école de Torgny accompagnés par leur instituteur Arthur Goffinet qui prêtaient main forte. Bref, l'objectif d'Ardenne et Gaume était pleinement atteint.

Raymond Mayné était très apprécié par les gens de Torgny, n'hésitant pas à rendre différents services à la commune et à ses habitants, appuyant en haut lieu des demandes émanant de la petite localité perdue à l'extrême sud du pays. A un point qu'il reçut le 24 mai 1960 le diplôme de citoyen d'honneur de Torgny !



Le professeur Adolphe Lecrenier présentant le vignoble
25 juillet 1973 - Photo : Charles Francotte
Archives d'Ardenne et Gaume.

En 1973, la gestion du vignoble devenant lourde à assumer par René Waty, fut cédée en location à Jean Munaut pour une période de trois ans, celui-ci était assisté par Georget Petit. Cette convention se prolongea jusqu'en 1986 où le vignoble changea de gestionnaire, Il fut loué en bail à ferme à Pascal Petit, fils du Georget.

L'année suivante, Georget Petit demanda et obtint la reprise du bail à son nom. Ce dernier géra le Clos de la Zolette de manière parfaite dans un premier temps puis par la suite la gestion fut plus

ou moins déficiente. Il érigea par ailleurs, sur un petit terrain contigu au vignoble et longeant le chemin de la Montagne, une guinguette certes folklorique et sympathique, mais peu esthétique et surtout sans permis d'urbanisme, ce qui lui attira pas mal d'ennuis.

Malgré l'insistance d'Ardenne et Gaume l'invitant à se mettre en ordre, ce fut en vain. Ardenne et Gaume saisit donc la justice pour se faire entendre et demanda à reprendre le clos à son compte, elle eut gain de cause devant le juge de paix. (prononcé du 21 décembre 1995), mais perdit en appel le 9 septembre 1997. Le «Georget» resta donc maître du Clos de la Zolette jusqu'à l'échéance du bail en 2005.

Durant les dernières années, le vignoble fut progressivement laissé à l'abandon. En 2005, G. Petit rendit donc le Clos de la Zolette à Ardenne et Gaume, après avoir pris soin d'y épandre un herbicide total et signa ainsi la mort du vignoble et la fin de l'histoire du Clos de la Zolette.

Bien triste fin pour une entreprise qui avait pour objectif de raviver les souvenirs du passé humain et le folklore qui lui était associé, on ne peut que le regretter. Le présent récit n'a aucunement l'objectif de porter de jugement. Et donc, je dirais simplement que dans cette histoire chacun avait ses raisons.

La tradition vinicole perdue à Torgny

Heureusement, la tradition vinicole n'est pas morte à Torgny puisque non loin du Clos de la Zolette, au lieu-dit «Poirier du loup» a été installé un nouveau vignoble du même nom initié par deux Virtonnais passionnés par la vigne. Plus grand que le vignoble historique, il est actuellement géré de main de maître par une coopérative communale. Le souhait du Comte Ferdinand d'Ursel dans la conclusion de son article «Le vignoble de Torgny» en 1965 de voir se développer aux alentours d'autres vignobles plus grands et donc plus rentables dans le but de perpétuer les vieilles et si sympathiques traditions liées à la vigne et aux

vendanges, est donc exhaussé. Il existe aussi à un autre endroit du village, le long de la route menant à Epiez, un petit vignoble portant le nom de «Clos de l'épinette».

La métamorphose

Actuellement, sur proposition de Jean-Paul Jacob membre de la commission de gestion de la réserve naturelle de Torgny depuis de nombreuses années, un projet de reconversion tourné vers la conservation de la nature et de la biodiversité a été mis en œuvre sur le terrain de la Zolette.



*La nouvelle réserve du Clos de la Zolette
31 décembre 2013 - Photo : J-L Renneson*

Extrait de la présentation du projet par Jean-Paul Jacob :

«L'option choisie est originale puisqu'elle vise à développer un régime de cultures pauvres, centrées sur la céréaliculture et des cultures de légumineuses d'intérêt entomologique (sainfoin par exemple). Les buts principaux sont de favoriser les plantes messicoles, l'entomofaune floricole et les oiseaux granivores.

- les messicoles: car c'est un ensemble de plantes dont le recul a été majeur au siècle dernier, sous l'effet de l'intensification agricole, mais dont il subsiste dans la région de Torgny une certaine variété et des espèces devenues très rares.

- l'entomofaune floricole est fréquemment en butte à une offre alimentaire insuffisante, spécialement en été, dès que la quasi totalité des prairies sont fauchées en juin. L'observation montre une grande attractivité sur les luzernes et le sainfoin, entre autres pour les hyménoptères et les lépidoptères.
- les oiseaux granivores: car leur déclin en Europe est en bonne partie dû à la diminution des ressources alimentaires en automne et hiver, entre autres avec la raréfaction des éteules.

Ce projet, presque novateur en Wallonie (un seul précédent en Brabant), aura donc une valeur exemplative. Il pourrait permettre ultérieurement de développer un thème de conservation intéressant.»

Le petit terrain sur lequel était érigée la fameuse guinguette du Georget a, quant à lui été mis en vente et acheté par le département Nature et Forêt de la Région Wallonne (DNF), le bâtiment dont une partie risquait de s'écrouler, a en grande partie été démoli, une petite partie a été conservée dans le but de l'aménager en gîtes pour chauve-souris.



L'ancienne guinguette – 18 juillet 2011
Photo : J-L Renneson

En mémoire de Joséphine Waty, de Raymond Mayné et de tous les acteurs de l'épopée des quelques 60 années de vie du vignoble portant son nom, je propose que cette nouvelle et originale réserve naturelle soit baptisée « Réserve naturelle de la Zolette » ou « Réserve naturelle du Clos de la Zolette ».

Remerciements

Je souhaite remercier très chaleureusement les personnes qui m'ont aidé à la réalisation du présent récit, et plus particulièrement Mme Manon Julich (Ardenne et Gaume), Mmes Magali Denoncin et Emilie Berte (Musée Gaumais) pour m'avoir très aimablement reçu et procuré des documents historiques sur Torgny et particulièrement ceux du Clos de la Zolette, mais également Alain Drumont, Viviane Gaspard, Elise Renneson et Stéphanie Martin pour la relecture, René Labille, Stéphane Tombeur, Anne-Laure Janssen, Philippe Toussaint, Mr et Mme Jean Munaut, Charlotte Waty, Jean-Claude Adam, José Bombled et Jean-Paul Jacob.

Bibliographie

- CLAES, E. et F., 1959, *Le 17 septembre 1959: premières vendanges à Torgny.*, Parcs nationaux, 14: 135-136.
- LECRENIER, A., 1958, *Le vignoble de Torgny. Dans: Seize années au service de la protection de la nature.*, Parcs Nationaux, 13: 124-126.
- URSEL, comte F., 1965, *Le vignoble de Torgny.*, Le Pays Gaumais, 26: 166-172.
- URSEL, comte F., 1965, *Vendanges à Torgny.* Parcs Nationaux, 20: 34-37.
- FOUSS E., 1967, C. Torgny, 2. *Le vignoble.*, Parcs nationaux, 22: 162.

ARDENNE ET GAUME A.S.B.L.

Secrétariat général : Maison J. Duvigneaud, rue de la Chapelle 9, 5670 Vierves-sur-Viroin

Tél. 0498 93 75 61 • Courriel : secretariat@ardenne-et-gaume.be

Trésorerie : avenue du Castel 91, 1200 Bruxelles

Tél. 0477 84 64 44 • Courriel : v.herinckx@ardenne-et-gaume.be

Revue Parcs et Réserves : Chemin de Potisseau, 124 - 5100 Wépion

Tél. 0472 39 07 61 • Courriel : willy.delvingt@natureplus.be

URL : <http://www.ardenne-et-gaume.be>

COTISATIONS 2014

Membre à vie, cotisation unique : 500 € minimum

Cotisations annuelles : Membre protecteur : 30 € minimum

Membre adhérent ou effectif : 20 € minimum

Cotisation familiale : 25 € minimum

Etudiant : 10 € minimum

Institutions diverses : 20 € minimum

Résidant à l'étranger : la cotisation de base choisie sera augmentée d'un montant correspondant aux frais supplémentaires d'envoi de la revue.

Les versements doivent être effectués au CCP 000-0169593-37, IBAN BE35 0000 1695 9337, BIC BPOT BE B1 d'Ardenne et Gaume

PARC DE FURFOOZ

Le parc est accessible à pied, uniquement aux personnes qui se sont acquittées du droit d'entrée. L'accès est gratuit pour tous les membres d'Ardenne et Gaume.

Le rendez-vous pour les groupes est à prendre au moins un jour à l'avance : Un guide francophone ou néerlandophone peut être assuré au prix de 30 EUR (rendez-vous à prendre 15 jours à l'avance).

Les rendez-vous peuvent être pris :

- Soit par téléphone, au 082 22 34 77

- Soit par lettre à l'adresse suivante : Parc de Furfooz, rue du Camp Romain, 5500 Dinant

URL : <http://www.parcdefurfooz.be/>

